



Déclaration commune des Organisations Syndicales Représentatives au CSE-E AH Marignane du 20 Mars 2020

Avis concernant la présentation des mesures de d'hygiènes et de prévention mises en place pour le personnel travaillant sur site à compter du lundi 23 mars.

Depuis plus d'une semaine les Organisations Syndicales Représentatives rencontrent quotidiennement le PDG et lui remontent les inquiétudes légitimes des salariés de tous niveaux face à cette situation de « Guerre » comme l'a qualifié notre Président de la République.

Nous avons mis tout notre poids dans les différentes réunions sur site, au niveau groupe et même au niveau national pour faire respecter un confinement total hors activités vitales. Nous avons aussi demandé une période supplémentaire afin de faire une reprise graduée qui permettrait de démontrer la mise en œuvre et l'efficacité des conditions de sécurité présentées ce jour.

L'entreprise déploie des mesures de sécurité strictes dans les secteurs visant à préserver la santé des salariés.

Cependant l'entreprise est à ce moment dans l'incapacité de nous fournir formellement les éléments suivants :

- Quelles sont les activités critiques pour l'entreprise et les métiers & effectifs concernés ?
- Au-delà des activités critiques, pour une reprise du travail lundi 23 mars 2020, quels sont les secteurs et effectifs concernés ?
- Quel est l'agenda dans les 15 jours à venir pour assurer une reprise graduée dans des conditions sanitaires optimales ?
- Les différents CSSCT n'ont pas eu le temps et les moyens de vérifier la bonne mise en place de ces mesures dans tous les secteurs de l'entreprise.

Les Organisations Syndicales Représentatives ne savent donc pas juger de la pertinence des mesures au regard du nombre de personnes qui seront présents à compter de Lundi.

Cette situation, qui lie crise sanitaire et crise économique, est accentuée par des injonctions contradictoires du gouvernement entre un confinement total et une volonté de maintenir le travail en France.

Par conséquent, la situation devient illisible pour les salariés, et compliquent la mise en place de solutions pérennes dans les entreprises, d'autant plus que le pic de l'épidémie est attendu d'ici peu.

Face à cette situation, la santé des salariés est notre priorité, les Organisations Syndicales Représentatives FO, CFE CGC & CFTC donnent un avis DEFAVORABLE